

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03962

Numéro SIREN : 440 294 510

Nom ou dénomination : SAGEMCOM BROADBAND SAS

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2021 sous le numéro de dépôt 29281

SAGEMCOM BROADBAND

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SAGEMCOM BROADBAND

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société SAGEMCOM BROADBAND

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEMCOM BROADBAND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le paragraphe 1.5 de la note 1 de l'annexe exposant les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des valeurs d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données retenues pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres et à vérifier les calculs effectués.

- Le fait que votre Société constitue des dépréciations sur les actifs immobilisés, les stocks et les créances clients, ainsi que des provisions pour risques et charges liées aux garanties sur produits données aux clients, telles que décrites respectivement dans les paragraphes 1.2, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8 et 1.12 de la note 1 de l'annexe. Nous avons procédé le cas échéant, à l'appréciation des hypothèses, des données et des modèles de calcul utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

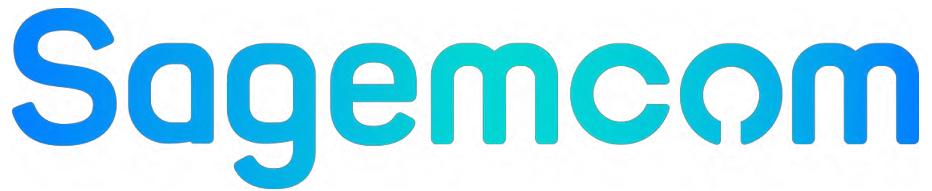
Paris-La Défense, le 14 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Philippe Battisti

Philippe BATTISTI



SAGEMCOM BROADBAND SAS

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

BILAN Sagemcom Broadband SAS AU 31 DECEMBRE 2020

en milliers d'euros

ACTIF	Bruit	Amortissements provisions à déduire	Net	31/12/2019	PASSIF	31-déc-20	31-déc-19
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles :							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 240	21 848	392	333	Capital (dont versé) : 58 251	58 251	58 251
Frais de recherche et développement	50 203	39 399	10 804	14 036			
Fonds de Commerce	59 727	59 727	59 727	59 727	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Immobilisations en cours	17 879	17 879	13 888	87 985	Ecart de réévaluation	0	0
Immobilisations corporelles :					Réserves :		
Terrain	-	-	-	-	Réserve légale	5 825	5 825
Constructions	-	-	-	-	Réserves réglementées	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 569	28 994	4 574	5 644	Autres réserves	27 035	24 526
Autres immobilisations corporelles	13 407	12 235	1 172	1 332	Report à nouveau	37	37
Immobilisations en cours	3 227	3 227	3 227	2 482	Résultat de l'exercice	63 116	65 155
Avances et acomptes	-	-	-	-	Acompte sur Dividendes en Instance d'Affectation	-30 075	-30 075
Immobilisations financières :					Provisions réglementées	1 339	1 246
Participations	184 502	66 217	118 286	95 647	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	TOTAL I	155 567	124 966
Autres titres immobilisés	-	-	-	-			
Prêts	5 951	5 951	5 951	5 533	Provisions pour risques	15 468	16 182
Autres immobilisations financières	ST 190 454	66 217	124 237	101 180	Provisions pour charges	22 171	12 758
TOTAL I	390 705	168 693	222 012	198 623	TOTAL II	37 639	28 940
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours :							
Matières premières et autres approvisionnements	2 540	741	1 799	2 054	DETTES		
En-cours de production	-	-	-	-			
Produits intermédiaires et finis	14 920	2 241	12 679	16 452	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276	142
Avances et acomptes versés sur commandes	ST 17 460	2 982	14 478	18 506	Emprunts et dettes financières divers	35 716	37 690
Créances :	15	15	15	3	Comptes de Trésorerie financiers Groupe	215	225
Créances clients et comptes rattachés	162 773	354	162 419	159 417	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	466 719	400 254
Autres	12 377	12 377	12 377	17 164	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 272	30 897
Comptes de Trésorerie financiers Groupe	110 531	110 531	110 531	85 758	Dettes fiscales et sociales	1 608	1 761
Valeurs mobilières de placement :	-	-	-	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 598	29 150
Actions propres	61 000	61 000	61 000	56 019	Autres dettes	2 588	3 776
Autres titres	165 706	165 706	165 706	117 268	Produits constatés d'avance		
Disponibilités	5 662	5 662	5 662	5 090			
Charges constatées d'avance	TOTAL II	535 525	3 336	532 188	459 224	TOTAL III	560 991
Ecart de conversion actif (III)		31	31	3	Ecart de conversion passif (IV)	35	50
TOTAL GENERAL	926 261	172 030	754 231	657 850	TOTAL GENERAL	754 231	657 850

SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 501 940	1 438 153
dont à l'international : 1 014 038	(4 355)	(5 659)
Production stockée	12 958	15 942
Production immobilisée	1 510 543	1 448 435
PRODUCTION	805 191	773 642
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 618	5 034
Autres achats et charges externes	485 710	508 233
CONSOMMATION	1 292 519	1 286 909
VALEUR AJOUTEE	218 024	161 526
Subventions d'exploitation	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(6 800)	(6 514)
Salaires et traitements	(35 884)	(34 598)
Charges sociales	(19 037)	(18 335)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	156 302	102 079
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	9 563	29 025
Autres produits de change sur dettes & créances commerciales	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(18 495)	(18 177)
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	(529)	(2 991)
Pour risques et charges : dotations aux provisions	(6 301)	(6 280)
Autres charges	(79 612)	(55 448)
Autres charges de change sur dettes & créances commerciales	(7 222)	(5 467)
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 707	42 741
Produits financiers :		
De participations	45 529	32 762
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 016	2 179
Reprises sur provisions et transferts de charges	971	0
Différences positives de change	0	68 005
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1
	48 517	102 947
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	59	586
Intérêts et charges assimilées	3 701	5 244
Différences négatives de change	940	59 822
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	4 700	65 652
RESULTAT FINANCIER	43 817	37 295
RESULTAT COURANT avant impôts	97 525	80 036
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	29	206
Sur opérations en capital	77	1 635
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 400	476
	1 505	2 317
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	19 648	115
Sur opérations en capital	69	969
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 429	725
	25 146	1 808
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23 641)	509
Participation des salariés	(2 317)	(3 692)
Crédit Impôt Recherche	8 807	8 860
Impôts sur les bénéfices	(13 120)	(17 625)
Impôts autres	(4 138)	(2 933)
Total des produits	1 578 935	1 591 584
Total des charges	(1 515 819)	(1 526 428)
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	63 116	65 155

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<i>Pages</i>
- SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
Principes	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Test de dépréciation	
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Chiffre d'affaires et coûts associés	
Créances et dettes	
Disponibilités	
Titres de placement	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Dividendes	
Résultat exceptionnel	
- NOTES DIVERSES	12
Immobilisations et amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Valeurs mobilières de placement	13
Capitaux propres	14
Capital	14
Provisions	15
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires	15
Amortissements et provisions sur immobilisations	17
Charges à payer	18
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	18
Autres charges d'exploitation	18
Résultat financier	18
Résultat exceptionnel	18
Autres charges	19
Impôt sur les bénéfices	19
Eléments concernant les entités liées	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
CICE	21
Engagements financiers	21
Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers	22
Evénements postérieurs à la clôture	22
Tableau de renseignements concernant les filiales et participations	23

SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE:

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100% par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 14 septembre 2020, à la distribution d'un dividende exceptionnel pour un montant de 32,608 M€, mise en paiement le même jour. Nous rappelons que le groupe Sagemcom n'a pas sollicité de report d'échéances fiscales et/ou sociales et n'a pas bénéficié de prêt garanti par l'Etat dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Afin d'améliorer la présentation du bilan de sa filiale Sagemcom Energy & Telecom et de permettre une meilleure lisibilité de celui-ci par ses clients, notamment lors des consultations commerciales, la société a souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale.

Ce renforcement a réalisé ainsi qu'il suit :

- d'une part, Sagemcom Broadband, associé unique de Sagemcom Energy & Telecom, a abandonné sa créance en compte-courant sur Sagemcom Energy & Telecom à hauteur de 11 020 222,80 euros le 24 novembre 2020, au travers d'une convention d'abandon de créance ;
- d'autre part, Sagemcom Broadband a procédé à une augmentation de capital de Sagemcom Energy & Telecom, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions de celle-ci, libérée par compensation avec la créance en compte-courant que possède Sagemcom Broadband sur Sagemcom Energy & Telecom, d'un montant de 11 020 222,80 euros. La réalisation de l'augmentation de capital a été actée le 25 novembre 2020 par une décision de l'associé unique. Le capital a ainsi été porté de 25 605 811,80 euros à 36 626 034,60 euros, par élévation de la valeur nominale des 6 482 484 actions de la Société, de 3,95 euros à 5,65 euros, soit 1,70 euros par action, et libéré par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'associé unique sur Sagemcom Energy & Telecom, pour le montant indiqué ci-dessus.

La société a également souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale Sagemcom Brasil Comunicações Ltda,. Elle a donc procédé comme suit :

- la société a consenti un abandon de créances commerciales de sa filiales à hauteur 10,5 MUSD, le 19 novembre 2020,
- la société a procédé à une augmentation du capital social par incorporations de créances commerciales pour les montants de 8 270 239,46 USD et 3 830 225,60 euros, le 19 novembre 2020. En contrepartie la filiale a émis au profit de la société 68,621 M BRL de titres. Le capital de la Sagemcom Brasil Comunicações Ltda s'élève désormais 68 780 270 BRL.

Dès les prémisses de la crise Covid 19 en janvier 2020 en Asie, le groupe Sagemcom s'est organisé afin de faire face aux difficultés qu'elle allait provoquer. Des cellules de crise quotidiennes ont ainsi été mises en place afin d'aborder cette crise dans sa globalité et sa complexité. En complément des mesures sanitaires prises afin d'assurer la protection de nos collaborateurs et partenaires, l'ensemble de notre chaîne de production, en amont comme en aval, a été organisée pour faire face. En ce sens, la structuration de notre Groupe, basée sur une stratégie industrielle mixant des usines en propre sur des continents différents et des usines de nos partenaires industriels, a permis d'assurer la continuité de nos activités.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2020 en conformité du règlement l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels 2019

1.2. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles se composent de :

- le fonds de commerce qui comprend notamment la clientèle, l'achalandage, le bénéfice et la charge de tous contrats, les études et marchés en cours relatifs à l'activité apportée par Sagemcom SAS au 1^{er} janvier 2010. Ce fonds n'est pas amorti,
 - En application de la directive comptable européenne qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 et du règlement ANC 2015-06, les actifs incorporels doivent être comptabilisés dans les comptes correspondant aux actifs sous-jacents.
- La société a décidé de retenir une durée de vie illimitée pour le fonds de commerce, car ce dernier représente le cœur d'activité de l'entité. Les éventuelles pertes de valeur sont déterminées au travers d'un test de dépréciation annuelle ou par tout autre moyen permettant de garantir la valeur du fonds.
- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
 - des logiciels d'application, amortissables sur une durée de trois à cinq ans.

L'activation de certains coûts en immobilisations incorporelles est soumise au respect de critères économiques, juridiques et financiers extrêmement stricts dont l'un des plus exigeants est la démonstration du contrôle des flux de trésorerie futurs par le groupe.

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Conditions d'activation des frais de développement :

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontrée :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Si les projets de recherche et développement à activer portent sur des projets de R&D générique, c'est-à-dire qui ne sont pas spécifiques à un client donné, l'activation des frais de R&D se fait via l'immobilisation des charges encourues. Si en revanche les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en cours des charges encourues.

Amortissement des frais de développement activés :

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production. Ils sont amortis à partir de la première livraison du produit, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 24 mois.

Test de dépréciation :

Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en immobilisations en cours sont toujours réelles.

Quel que soit l'actif il devra faire l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un évènement ou une circonstance à caractère durable affecte significativement l'environnement économique, les hypothèses ou les objectifs retenus pour son utilisation.

Le cas échéant, la valeur recouvrable sera estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, en intégrant les divers éléments contractuels. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de la valeur et la valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charge en compte de résultat. Cette provision sera reprise (totalement ou partiellement) si la valeur recouvrable augmente à la suite de la mise en évidence d'un évènement favorable.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées de vie prévues suivantes :

- constructions de type robuste	20 ans
- constructions de type industrialisé	10 ans
- constructions légères	6 ans 2/3
- installations générales	5 ans
- installations chauffage	10 ans
- agencements, aménagements des constructions	4 ans
- installations complexes spécialisées	5 ans / 10 ans
- machines outils mécaniques	6 ans 2/3 / 8 ans
- lignes électroniques	6 ans 2/3
- matériel de mesure et contrôle essais	3 ans / 8 ans
- autre matériels d'usine	5 ans / 8 ans
- matériel informatique	4 ans

Les majorations des taux d'amortissement courants (linéaire ou dégressif) autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Conformément à la réglementation comptable, à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité.

1.4. Test de dépréciation

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la société.

1.5. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une dépréciation est comptabilisée. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

La société applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 la nouvelle réglementation fiscale relative au traitement des frais d'acquisition des titres de participation. En conséquence, en application de l'avis du comité d'urgence du CNC du 15 juin 2007, la société a procédé à un changement d'option fiscale à compter du 1^{er} janvier 2007 : la valeur brute des titres de participation reste inchangée (les frais d'acquisition sont incorporés au coût de revient des titres) ; cependant, les frais liés à des acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2007, font l'objet d'un étalement par le biais de la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

1.6. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires (frais de transport et d'emballage et des droits de douane éventuellement). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat ainsi défini, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production hors frais financiers, lequel comprend les charges directes et indirectes de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure, à ce titre, la constatation du résultat est effectuée selon la méthode à l'avancement suivant le pourcentage d'avancement estimé sur la base des biens livrés et des services réalisés.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Conditions d'activation des frais de développement :

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit. Si les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Ces encours seront repris linéairement sur 12 mois à partir de la date de première livraison du produit. Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en en-cours sont toujours réelles.

1.7. Chiffre d'affaires et coûts associés

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études.

Les engagements pour garanties sur produits données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évalués de manière statistique. La durée de garantie est de 1 à 3 ans, elle couvre les pièces et la main d'œuvre. L'évaluation est effectuée en fonction du prix du produit, des taux de retour et du coût des réparations qui en découlent.

1.8. Crédances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et créances en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction, à l'exception des ventes et achats libellés en USD qui ont fait l'objet, en 2020, d'une couverture de change et sont donc convertis sur la base d'une parité moyenne sur l'exercice 2020 de $1 \text{ €} = 1,228$ résultant des instruments de couverture mis en place par Sagemcom Broadband SAS et dénoués sur l'exercice.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS :
 - les créances et les dettes sont converties au cours des dérivés alloués à leur couverture en date de clôture (soit une parité de $1 \text{ €} = 1,22\text{USD}$ à fin 2020) ;
 - l'écart éventuel entre ce cours et le cours d'enregistrement des créances et des dettes, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en résultat d'exploitation.
- Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écarts de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour risques de change est comptabilisée ;
- Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Les avances versées et reçues sont valorisées au cours en vigueur de l'année de décaissement/encaissement, soit le cours du mois de la transaction ou le cours résultant des instruments de couverture mis en place et dénoués sur la période considérée.

1.9. Disponibilités

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2020.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

1.10. Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

1.11. Provisions règlementées

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

1.12. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

La société est en litige avec des fournisseurs, dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires, les provisions comptabilisées pour couvrir les risques liés à ces litiges sont estimées, au cas par cas, par le management en fonction de la meilleure appréciation du niveau de risque et de la probabilité de sortie de ressources.

1.13. Dividendes

Les dividendes reçus des participations sont enregistrés en produit financier dès la date de l'assemblée ayant pris la décision de distribuer un dividende d'un montant déterminé ou à défaut, lors de leur encaissement.

1.14. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions.

2) NOTES DIVERSES

2.1. Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

2.1.a IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES ET POSTES	VALEUR brute au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Fonds de Commerce (1)	59 727		-	59 727
Frais de recherches et développements,	52 896	9 992	(12 685)	50 203
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres (2)	21 901	339	-	22 240
Immobilisations incorporelles en cours	13 888	14 041	(10 050)	17 879
Avances et acomptes	0		0	0
	148 412	24 372	(22 735)	150 049
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0	-	-	0
Constructions	0	-	-	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 260	3 351	(42)	33 569
Autres immobilisations corporelles	13 072	479	(144)	13 407
Immobilisations corporelles en cours	2 482	2 402	(1 657)	3 227
Avances et acomptes	0			0
	45 814	6 232	(1 843)	50 203
Immobilisations financières :				
Participations	162 776	21 726	-	184 502
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	5 533	619	(201)	5 951
	168 309	22 345	(201)	190 453

- (1) Le Fonds de Commerce résiduel est issu de l'opération d'apport à Sagem Communications de l'activité Haut Débit au 1^{er} janvier 2007
 (2) Les « Concessions, brevets, licences, marques, procédés,...et autres » comprennent le montant des actifs apportés en 2007 et réévalués . Les brevets réévalués ont été apportés en totalité.

RUBRIQUES ET POSTES	CUMULES au début de l'exercice	AUGMEN- TATIONS	DIMINUTIONS	CUMULES à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Frais de recherches et développements,	38 860	13 224	(12 685)	39 399
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres	21 568	280	0	21 848
	60 428	13 504	(12 685)	61 247
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0			0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 615	4 421	(41)	28 995
Autres immobilisations corporelles	11 740	570	(75)	12 235
Avances et acomptes				
	36 355	4 991	(116)	41 230
Immobilisations financières :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
	0	0	0	0

2.2. Etat des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT BRUT	ECHEANCES à 1 an au +	A + d'1 an (3)
Créances			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Autres immobilisations financières	5 951	5 951	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	162 773	162 419	354
Autres créances d'exploitation	12 377	12 063	314
Comptes de trésorerie financiers Groupe	110 531	110 531	0
Charges constatées d'avance	5 662	5 662	0
	297 294	296 626	668
Dettes			
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (3) (4)	276	276	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	35 716	35 716	0
Avances et acomptes reçus	215	215	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	466 719	466 719	0
Dettes fiscales et sociales	28 272	28 272	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 608	1 608	0
Autres dettes	25 598	25 598	0
Produits constatés d'avance	2 588	2 588	0
	506 992	506 992	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	0		
(3) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	0		
(4) Dont avances remboursables de l'Etat	0		

2.3. Produits à recevoir

En application du principe des comptes rattachés, les produits à recevoir figurent dans les postes suivants de l'actif :

(en milliers d'euros)	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Créances clients et comptes rattachés	3 953	3 933
Autres créances	49	0
Disponibilités	13	3
	4 016	3 935

2.4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des loyers et des charges diverses liées à l'exploitation, comme par exemple l'achat de stocks de licences.

Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement du chiffre d'affaires constaté d'avance sur des contrats de fournitures.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend des valeurs mobilières de placement, pour un montant de 61 000 K€ ; inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2020. Les excédents de trésorerie de fin mois, sont placés essentiellement sur des OPCVM, sur du très court terme.

2.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (*en milliers d'euros*) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2019</i>	<i>Dividendes 2019</i>	<i>Résultat 2020</i>	<i>Autres</i>	<i>Solde en Fin de période</i>
Capital	58 251					58 251
Primes d'émission, fusion, apport	-					-
Réserve légale	5 825					5 825
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	24 526	2 509				27 035
Report à nouveau	37	32 571	(32 608)			0
Acompte sur dividendes 2019	(30 075)	30 075				0
Résultat de l'exercice 2020	0			63 116		63 116
Résultat de l'exercice 2019	65 155	(65 155)				0
Provisions réglementées	1 246				94	1 339
	124 966	0	(32 608)	63 116	94	155 567

2.7. Capital

2.7.1 Evolution du capital et des primes liées

	<i>Milliers d'euros</i>	<i>Capital</i>	<i>Nbre Actions</i>	<i>Primes</i>
Situation au 31/12/19		58 251	10 552 793	-
Situation au 31/12/20		58 251	10 552 793	-

2.7.2 Composition : 10 552 793 actions ordinaires de 5,52 € de nominal

2.7.3. Répartition au 31 décembre 2020:

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Sagemcom Holding	10 552 793	100%	10 552 793	100%
	10 552 793	100%	10 552 793	100%

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des titres est gagé auprès d'établissements financiers.

2.8. Provisions (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées :				
Amortissements dérogatoires	1 246	493	(400)	1 339
	1 246	493	(400)	1 339
Provisions pour risques :				
Pour pertes de change	3	31	(3)	31
Garantie clients	16 179	417	(1 185)	15 411
Autres provisions pour risques	0	26	0	26
	16 182	474	(1 188)	15 468
Provisions pour charges :				
Pour pensions et obligations similaires	6 494	570	(217)	6 847
Autres provisions pour charges (*)	6 264	10 191	(1 131)	15 324
	12 758	10 761	(1 348)	22 171
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations incorporelles	0			0
Sur immobilisations corporelles	0			0
Sur immobilisations financières	67 129	59	(971)	66 217
Sur stocks	4 928	529	(2 475)	2 982
Sur comptes clients	617	-	(263)	354
Autres	214	-	(214)	0
Sur valeurs mobilières de placement	0			0
	72 888	588	(3 923)	69 553

Comme mentionné en annexe des comptes consolidés 2019, même si Sagemcom et ses avocats n'envisageaient pas une décision autre que favorable dans ce litige l'opposant aux douanes tunisiennes, le Groupe a accepté de signer une transaction fin 2020, entérinée par la Cour de Cassation en février 2021 mettant ainsi définitivement fin au litige.

2.9. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Sagemcom Broadband SAS applique la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A. Définition des régimes

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuel à ce titre.

Régimes à prestations définies

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant à Sagemcom Broadband.

Les autres avantages à long terme à prestations définies consentis au personnel correspondent principalement aux médailles du travail et aux primes de fidélité.

B. Analyse des provisions

Ces provisions sont comptabilisées en provisions pour risques et charges (cf. note 2.9 sur les provisions pour risques et charges) :

En milliers d'euros	31/12/20 (1)	01/01/20 (2)	Variation 31/12 – 01/01 (3) = (1-2)	31/12/19
Régimes d'avantages :				
- post-emploi consentis au personnel	6 846	6 494	352	6 494
- à long terme consentis au personnel	642	607	35	607
Total	7 488	7 101	387	7 101

C. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Hypothèses	2020	2019
Taux d'actualisation	0,45%	0,7%
Age de départ à la retraite :		
- Cadres	64 ans	64 ans
- Non Cadres	62 ans	62 ans
Taux de rendement attendu des actifs du régime	N/A	N/A
Taux d'évolution des salaires	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge
Taux de charges sociales	48%	48%
Taux d'inflation	1,7%	1,7%
Turn over	Dégressif selon l'âge	Dégressif selon l'âge
	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans

D. Analyse des provisions relatives aux avantages post-emploi

Les montants comptabilisés en provision au titre de ce régime s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Valeur actualisée de la dette (indemnités de départ à la retraite)	8 951	8 338
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Valeur nette	8 951	8 338
Coûts des services passés différés	0	0
Gains (pertes) actuariels différés	(2 104)	(1 844)
Montant net comptabilisé au bilan	6 846	6 494

Le coût des services passés est la conséquence de l'avenant à la Convention Collective de la Métallurgie du 21 juin 2010 modifiant les droits payables aux salariés au titre des indemnités de fin de carrière. Le coût des services passés est étaillé sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La variation des montants nets comptabilisés au bilan s'explique de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	6 494	6 188
Montant net à l'ouverture de l'exercice (retraité)	6 494	6 188
Coût des services rendus et coût financier	569	484
Cessions / Transfert	0	0
Prestations réglées	(217)	(178)
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	6 846	6 494

Le coût des services rendus et le coût financier ont été comptabilisés en charges d'exploitation et se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	443	350
Coût financier	56	116
Coût des services passés	-	-
Ecarts actuariels enregistrés en résultat	70	18
Charge de l'exercice	569	484

E. Analyse des provisions relatives aux avantages à long terme

La variation de la dette et de la charge d'exploitation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Valeur actualisée de la dette	642	607
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Montant net comptabilisé au bilan	642	607
Charge nette de l'exercice	(129)	(71)
Paiements de l'exercice	94	72
Cessions / Transfert	0	0
Total variation de la dette	35	1

2.10. Amortissements et provisions sur immobilisations (en milliers d'euros)

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	Dotations aux provisions (exceptionnel)	Dotations aux provisions (Financier)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	13 504	-	-	0	-	13 504
Immobilisations corporelles	4 991	-	-	-	-	4 991
Immobilisations financières	-	-	-	-	59	59
TOTAL	18 495	-	-	0	59	18 554

2.11. Charges à payer (en milliers d'euros)

En application du principe des comptes rattachés, les charges à payer figurent dans les postes suivants du passif :

	(en milliers d'euros)	
	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 121	131 319
Dettes fiscales et sociales	19 904	20 832
Dettes sur immobilisations	270	200
Autres dettes	8 869	9 788
	179 165	162 139

2.12. Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (en milliers d'euros)

Par secteur géographique	Exercice	Exercice	Par branche d'activité	Exercice	Exercice
	2020	2019		2020	2019
France International	487 902 1 014 038	446 638 991 515	Activité BBS Activité AVS Activité Holding & Divers	850 871 615 495 35 574	763 334 636 672 38 146
	1 501 940	1 438 153		1 501 940	1 438 153

2.13. Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation

Ce poste comprend notamment :

- les reprises sur provisions pour 4 488 K€ au 31 décembre 2020 (en particulier pour stocks et en-cours 2 475 K€)
- les transferts de charges pour 5 075 K€ au 31 décembre 2020, la majeure partie étant représentée par la refacturation de charges à Sagemcom Documents, et Sagemcom Energy & Telecom.

2.14. Autres charges d'exploitation

Le poste comprend essentiellement au 31 décembre 2020 des redevances sur licences pour 80 696 K€, diverses charges de gestion courante créditrice pour 1 084 K€.

Ce poste comprend également la perte de change sur créances et dettes commerciales pour 7 222 K€.

2.15. Résultat financier

Le résultat financier positif de 43 817 K€ comprend des produits financiers pour 48 517 K€ (dont dividendes reçus : 45 529 K€, et autres intérêts et produits assimilés de 2 016 K€) et des charges financières pour 4 700 K€ (dont charges d'intérêts 3 701 K€, et pertes de changes pour 940 K€).

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en perte de 23 641 K€ comprend :

- des produits exceptionnels pour 1 505 K€, dont :
 - reprises sur provisions et amortissements dérogatoires pour 1 400 K€, dont 1 000 K€ sur situation nette Sagemcom Brésil.
 - des produits exceptionnels pour 29 K€.
 - des produits de cessions d'éléments d'actifs corporels pour 75 K€,
- des charges exceptionnelles pour 25 146 K€, dont :
 - dotations au titre des amortissements dérogatoires et aux provisions exceptionnelles pour 5 429 K€, dont provision pour situation nette filiale Sagem Tunisie Communication pour 4 904 K€ .

- de charges exceptionnelles pour 19 648 K€, composés essentiellement de l'abandon de créance sur Sagemcom E&T pour 11 020 K€ et sur Sagemcom Brasil Comunicacoes Ltda pour 8 621 K€
- des VNC pour cessions d'actifs immobilisés corporels pour 69 K€

2.17. Autres Charges

En application de l'Accord d'Intéressement triennal groupe signé le 04 juin 2019 et de l'Accord de Participation groupe signé le 15 mai 2008, modifié par son avenant n°2 du 17 février 2017, l'intéressement Groupe ressort à 2 717 K€ et la participation dégagée par la société à 2 317 K€ en 2020.

2.18. Impôt sur les bénéfices

2.18.1. Incidence de l'application des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice :

Cette incidence se traduit par les variations suivantes du poste "provisions réglementées" :

	<i>en milliers d'euros</i>
Provisions pour investissement.....	0
Provisions pour amortissements dérogatoires.....	1 339
 TOTAL.....	 1 339
Correspondant à une baisse du résultat comptable 2020 de.....	94

2.18.2. Accroissements et allégements de la dette future d'impôt :

Les allégements de la dette future d'impôt (1) provenant de charges (2) dont la déductibilité est décalée, s'élèvent au 31 décembre 2020, compte tenu des hypothèses prudentes de retournement et du planning de baisse du taux de l'Impôt sur les sociétés, à

- Au taux de 28,41% = 1 126 K€
- Au taux de 25,83% = 1 768 K€

Les accroissements de la dette future d'impôt (1) provenant de l'écart de conversion actif, s'élèvent au 31 décembre 2020 au taux de 28,41% à 9 K€.

En ce qui concerne le régime de déduction fiscale de la provision pour indemnités de congés payés, la société s'est placée sous le régime de droit commun autorisant cette déduction dans l'exercice.

(1) L'article 39 de la loi de Finances pour 2020 a aménagé une nouvelle fois la trajectoire de la baisse du taux normal d'impôt sur les sociétés comme indiqué ci-dessous :

Exercice 2020 : 32,02%
 Exercice 2021 : 28,41%
 Exercice 2022 et suivants : 25,83%

Taux incluant l'effet de la contribution sociale de 3,3 %

(2) notamment provisions pour indemnités de départ à la retraite.

2.18.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	<i>en milliers d'euros</i>
Impôt sur le résultat courant	8 451
Impôt sur les autres postes du compte de résultat	0
	8 451*

* dont Impôts sur les sociétés :	12 987 K€
Crédit d'Impôt Recherche	-8 807 K€
Autres impôts (dont retenues à la source) :	4 271 K€

Sur ces bases, le résultat courant après impôts s'élève ainsi à 89 073 K€ pour l'exercice 2020.

Le résultat fiscal en France, imposable au taux de droit commun et après imputation des déficits antérieurs, est égal à 41 098 K€ pour l'exercice 2020.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Sagemcom Broadband calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme elle le ferait en l'absence d'intégration fiscale depuis la création des groupes d'intégration fiscale, et règle sa dette d'impôt à Sagemcom SAS, tête de Groupe depuis le 1^{er} Janvier 2017 .

2.19. Eléments concernant les entités liées

2.19.1. Eléments du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées (en milliers d'euros)

POSTES	Montants concernant les entités liées
Participations	184 812
Créances rattachées à des participations	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-
Créances clients et comptes rattachés	88 071
Créances sur immobilisations et comptes rattachés	30
Autres créances	8 599
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – actif	110 531
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – passif	47 417
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	13 262
Produits de participation	45 529
Autres produits financiers	1 510
Charges financières	324

2.19.2. Transactions avec des parties liées visées à l'article R.123-198 11 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2020, aucune transaction visée à l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est intervenue avec des parties liées, les transactions avec ces dernières étant non significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

2.20. Ventilation de l'effectif moyen

	2020	2019
Ouvriers	2	3
Maitrise	-	-
Techniciens	51	55
Administratifs	54	57
Ingénieurs et Cadres	459	443
Personnel salarié de l'entreprise	564	555
Personnel mis à disposition de l'entreprise	128	162
Total	692	717

2.21. CICE

Nous avons par ailleurs, perçu au cours de l'exercice, le remboursement du CICE constaté en 2016, pour un montant de 321 K€.

2.22. Engagements financiers

Risques de marché (change uniquement)

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 281,3 MUSD au cours de l'exercice 2020.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en USD (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissant. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2020 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100%.

Au cours de l'exercice 2020, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2020 s'est établi à 1 EUR = 1,228 USD.

A la clôture, le portefeuille des instruments financiers dérivés relatif au change USD se ventile comme suit :

	31.12.2020				31.12.2019			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Achats à terme	-0,5	209,3	209,3	-	12,03	170,9	170,9	-
Options de change	-17,9	660,5	284,2	376,3	5,39	476,5	164,8	311,7
Total	-18,4	869,7	493,5	376,3	17,42	647,4	335,7	311,7

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros; les montants notionnels sont exprimés en millions de US dollars

Risque de crédit

Le Groupe Sagemcom n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, Sagemcom est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globalliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La Société a poursuivi ses contrats d'affacturage avec la société SGF (Société Générale Factoring), filiale de la Société Générale. Le renouvellement des contrats correspondants est intervenue en juillet 2018, SGF étant associé à BPCE Factor, HSBC et à BNP Paribas Factor dans ce programme d'affacturage avec et sans recours. Nous avons également conservé les contrats sans recours, que nous avons contractés directement avec BNP Paribas Factor, en euro et dollars.

Le montant des créances cédées dans les programmes d'affacturage sans recours s'élèvent à 116,4 M€.

2.23 Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers (en milliers d'euros)

Obligations contractuelles

	Total	Paiements dus par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières inscrites au bilan	35 992	35 992	-	-
Contrat de crédit-bail	-	-	-	-
Total	35 992	35 992	-	-

Autres engagements commerciaux hors bilan

	Total	Montant des engagements par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Avals, cautions et autres garanties donnés *	18 604	3 051	380	15 173
Avals, cautions et autres garanties reçus				
Passifs non reconnus relatifs aux engagements de personnel	2 104	85	340	1 680

Fin 2020, Sagemcom Broadband SAS a pris des engagements nets d'achats à terme €/USD s'élevant à 209,3 MUSD, 660,5 MUSD d'options de change.

*y compris les cautions de bonne exécution

2.24 Evénements postérieurs à la clôture :

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid. Avec un portefeuille de clients (opérateurs télécoms et utilities) dont les activités se sont avérées résilientes dans cette période de crise, les perspectives commerciales sont favorables pour le Groupe. Cependant, les tensions apparues sur la « supply chain » et notamment sur les marchés des composants et fret international obligent à la plus grande prudence et à prendre spécifiquement en compte ces perturbations dans la gestion et le pilotage de nos flux de production.

Au regard de la situation à date, et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en milliers d'euros et devises)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES		CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (AUTRES QUE LE CAPITAL) AVANT AFFECTION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	PRETS & AVANCES CONSENTEES PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSEES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU PERTE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
<i>A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>											
<i>par la Société :</i>											
SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	36 626	-30	100	96,166	96 166			432 503	2 724	-	
SAGEMCOM DOCUMENTS SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	2 883	948	100	69 374	3 831			2 194	870	-	
SAGEMCOM MULTI-ENERGY INDUSTRY SAS (Ex:COMPAGNIE DE DECOUPE DE L'OUEST) 14, rue de la Violette - 22100 DINAN	3 040	1 184	100	4 150	4 150			74 892	861	1 003	
SAGEMCOM TUNISIE SARL ZI Borj Ghribel, 2013 Ben Arous, Tunisie	18	83 859	99	10	10	KEUR		1 699 311	83 857	40 602	KTND KEUR
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
<i>A. Filiales non reprises au chapitre I</i>											
a) Filiales francaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble)											
<i>B. Participations non reprises au chapitre I</i>											
a) Dans des sociétés francaises (ensemble)											
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
Total					184 502		118 286				

SAGEMCOM BROADBAND SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 58 251 417,36 euros
Siège social : 250 Route de l'Empereur - 92500 Rueil-Malmaison
440 294 510 RCS NANTERRE

(la « Société »)

DECISIONS A TITRE ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27 AVRIL 2021

L'an deux-mille vingt et un (2021),

Le 27 avril (vingt -sept),

A dix heures trente (10 heures 30),

A Rueil-Malmaison,

La société Sagemcom Holding SAS, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est sis 250 Route de l'empereur, 92500 Rueil-Malmaison, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 533 059 242, (ci-après l"**"Associé Unique"**), propriétaire de l'intégralité des actions composant le capital social de la Société, représentée par Sagemcom Corporate, Président, elle-même représentée par Monsieur Patrick SEVIAN, en sa qualité de Président,

Rappelle qu'il n'y a eu aucune évolution substantielle de la situation économique, sociale et comptable de la Société, suite au développement de la pandémie du Covid-19, et que les termes du Rapport de Gestion signé en date du 6 avril 2021 relatif à l'exercice social 2020, demeurent inchangés,

Prend, aux termes du présent acte, les décisions concernant les points suivants :

- à titre ordinaire :
 - approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et *Quitus* au Président ;
 - affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020;
 - pouvoirs en vue de formalités.

Le Président a remis à l'Associé Unique l'ensemble de la documentation relative à ces décisions selon les règles en vigueur, et notamment :

- concernant l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, l'inventaire de l'actif et du passif arrêté au 31 décembre 2020, ainsi que le rapport de gestion de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, le texte des projets de résolutions, le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ; et
- les Statuts de la Société.

Le Commissaire aux comptes, avisé, est absent et excusé.

Lecture est donnée du rapport de gestion, du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux comptes,

approuve, tels qu'ils ont été présentés, le rapport de gestion et les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de 63 115 970,31 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports,

prend acte qu'aucune modification n'a été apportée aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation des comptes par rapport aux exercices précédents,

prend acte que le montant de certaines dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du CGI, engagées par la Société au cours de l'exercice écoulé, s'est élevé à 203 738 euros (amortissements non-déductibles afférents aux véhicules qui sont la propriété de la Société et aux véhicules loués par cette dernière),

donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion et des rapports sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,

constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à de 63 115 970,31 euros, que les autres réserves s'élèvent à 69 144,78 euros, et que la réserve libre s'élève à 26 966 192,09 euros.

Le montant total à répartir s'élève donc à 90 151 307,18 euros,

que nous décidons d'affecter comme suit :

décide de distribuer un dividende pour un montant de 63 422 285,93 euros, soit 6,01 euros par action,

décide d'affecter 26 699 775,62 euros à la réserve libre,

décide d'affecter 29 245,63 euros en report à nouveau créditeur,

constate que le report à nouveau créditeur s'établit après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 29 245,63 euros, que la réserve légale s'établit à 5 825 141,74 euros, et la réserve libre s'élève à 26 699 775,62 euros.

prend acte, qu'un dividende de 24 799 063,55 euros a été versé au titre de l'exercice 2017, qu'un dividende de 48 753 903,66 euros a été versé au titre de l'exercice 2018 et qu'un dividende de 32 608 130,37 euros a été versé au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution est approuvée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue des formalités)

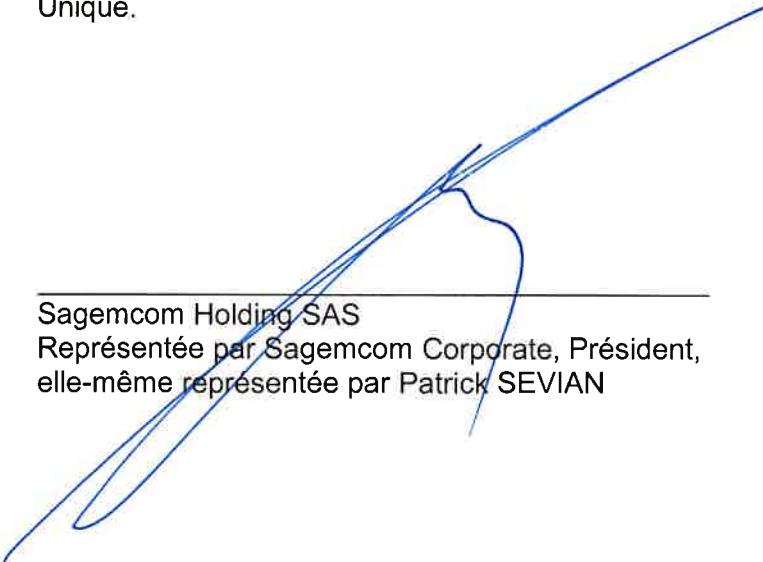
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est approuvée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal établi et signé par l'Associé Unique.

Sagemcom Holding SAS
Représentée par Sagemcom Corporate, Président,
elle-même représentée par Patrick SEVIAN



SAGEMCOM BROADBAND SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 58.251.417, 36 Euros
Siège social : 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON
440 294 510 RCS NANTERRE

« la Société »

RAPPORT DE GESTION

Exercice 2020

Monsieur l'Associé,

Vous trouverez ci-après le rapport relatif à l'activité de la société Sagemcom BROADBAND SAS (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche de développement. Enfin, nous soumettons à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020.

1) Événements significatifs

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100% par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 14 septembre 2020, à la distribution d'un dividende exceptionnel pour un montant de 32,608 M€, mise en paiement le même jour. Nous rappelons que le groupe Sagemcom n'a pas sollicité de report d'échéances fiscales et/ou sociales et n'a pas bénéficié de prêt garanti par l'Etat dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Afin d'améliorer la présentation du bilan de sa filiale Sagemcom Energy & Telecom et de permettre une meilleure lisibilité de celui-ci par ses clients, notamment lors des consultations commerciales, la société a souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale.

Ce renforcement a réalisé ainsi qu'il suit :

- d'une part, Sagemcom Broadband, associé unique de Sagemcom Energy & Telecom, a abandonné sa **créance en compte-courant** sur Sagemcom Energy & Telecom à hauteur de 11 020 222,80 euros le 24 novembre 2020, au travers d'une convention d'abandon de créance ;
- d'autre part, Sagemcom Broadband a procédé à une augmentation de capital de Sagemcom Energy & Telecom, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions de celle-ci, libérée par compensation avec la **créance en compte-courant** que possède Sagemcom Broadband sur Sagemcom Energy & Telecom, d'un montant de 11 020 222,80 euros. La réalisation de l'augmentation de capital a été actée le 25 novembre 2020 par une décision de l'associé unique. Le capital a ainsi été porté de 25 605 811,80 euros à 36 626 034,60 euros, par élévation de la valeur nominale des 6 482 484 actions de la Société, de 3,95 euros à 5,65 euros, soit 1,70 euros par action, et libéré par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'associé unique sur Sagemcom Energy & Telecom, pour le montant indiqué ci-dessus.

La société a également souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale Sagemcom Brasil Comunicações Ltda,. Elle a donc procédé comme suit :

- la société a consenti un abandon de créances commerciales de sa filiales à hauteur 10,5 MUSD, le 19 novembre 2020,
- la société a procédé à une augmentation du capital social par incorporations de créances commerciales pour les montants de 8 270 239,46 USD et 3 830 225,60 euros, le 19 novembre 2020. En contrepartie la filiale a émis au profit de la société 68,621 M BRL de titres. Le capital de la Sagemcom Brasil Comunicações Ltda s'élève désormais 68 780 270 BRL.

Dès les prémisses de la crise Covid 19 en janvier 2020 en Asie, le groupe Sagemcom s'est organisé afin de faire face aux difficultés qu'elle allait provoquer. Des cellules de crise quotidiennes ont ainsi été mises en place afin d'aborder cette crise dans sa globalité et sa complexité. En complément des mesures sanitaires prises afin d'assurer la protection de nos collaborateurs et partenaires, l'ensemble de notre chaîne de production, en amont comme en aval, a été organisée pour faire face. En ce sens, la structuration de notre Groupe, basée sur une stratégie industrielle mixant des usines en propre sur des continents différents et des usines de nos partenaires industriels, a permis d'assurer la continuité de nos activités. L'impact de la crise sur nos résultats 2020 se limite de ce fait principalement à un décalage des appels d'offre et du chiffre d'affaires de l'activité comptage consécutif à l'interdiction d'installation des compteurs lors du premier confinement du printemps 2020.

2) Présentation de l'activité

Le chiffre d'affaires social de l'exercice 2020 s'est élevé à 1 501,9 M€.

L'activité de la Société se décompose de la façon suivante :

- Chiffre d'affaires « AVS»	615,5 M€
- Chiffre d'affaires « BBS»	850,9 M€
- Chiffre d'affaires « Holding »	35,6 M€

2.1. - Activité AVS

Le chiffre d'affaires social de l'Activité pour 2020 s'élève à 615,5 M€ contre 636,7 M€ au titre de 2019, soit en diminution de -21,2 M€.

Dans un marché des décodeurs de Pay-TV globalement en baisse au niveau mondial de plus de 10%, et bien plus en NAM, de surcroit dans un contexte de pandémie mondiale, Sagemcom a bien résisté grâce à sa gamme de produits innovants, un set-up industriel original qui a permis de ne pas interrompre les livraisons au 2ème trimestre et une implantation plus forte que ses concurrents en Europe, marché qui a le mieux résisté à la baisse. Ainsi le chiffre d'affaires de l'Activité est en baisse de seulement 3%. La hausse enregistrée en EMEA (dont France) ne compense pas la baisse enregistrée en NAM/LATAM.

La France est en baisse de -13,5 M€ par rapport à 2019 en raison principalement de la baisse des ventes de disques durs – les enregistrements se faisant de plus en plus dans le Cloud, mais aussi parce que la montée de chiffre d'affaire pour Canal+ ne compense pas la baisse pour SFR. Cependant, Sagemcom confirme sa position de n°1 sur le marché français, et a lancé chez SFR, en fin d'année 2020, deux modèles de Sound Box.

A l'export, l'Activité enregistre une hausse par rapport à l'année précédente de 25,2 M€ en EMEA et une baisse de -28,0 M€ sur NAM/LATAM.

Pour EMEA, la hausse est surtout attribuable au Groupe Vodafone, à hauteur de 22,2 M€, avec de très bonnes performances en Espagne et au Portugal, ainsi que dans les pays de l'Esl, lancés cette année. Nous avons aussi 2 clients en croissance notoire par rapport à 2019 : Telia-Get en Norvège et Euskaltel en Espagne.

Pour NAM, la baisse est liée à de moindres volumes de livraison pour Altice, assortis d'une dégradation du mix produits avec moins de One Box livrées en 2020, et un arrêt des livraisons de Sound Box, car Altice n'a pas du tout fait la promotion de ce nouveau service dans un contexte national particulièrement compliqué pour la télévision payante. Pour le LATAM, la très forte hausse enregistrée chez Totalplay au Mexique (qui est devenu en 2020 le 3ème client de la BU) ne compense pas les fortes baisses chez Net-Claro au Brésil et Telecentro en Argentine.

L'Activité reste centrée sur les décodeurs 4K, et tous les clients majeurs continuent de migrer sur la 4K, les décodeurs HD n'ayant représenté en 2020 que 2% du chiffre d'affaire de l'Activité. Tous les nouveaux clients de 2020 sont des clients avec des projets 4K. La Société reste le premier client de Broadcom pour les chipsets Ultra HD. Nous avons fabriqué, en consolidé avec les filiales, 7,4 millions de décodeurs 4K en 2020, à comparer aux 6,7 millions de 2019.

Dans la continuité de ses investissements de 2019 dans le son, avec notamment le partenariat avec Devialet, l'Activité a continué de déployer ses produits « Son » : Après la Sound Box d'Altice US en 2019, Sagemcom a lancé en 2020, pour SFR et Totalplay, une Sound Box et une Mini Sound Box, ainsi qu'une Sound Box pour Vodafone Espagne. Mais le produit majeur dans ce domaine est la Video Soundbox, dont la 1ère génération, lancée pour SFR, est également proposée à Altice Portugal, et dont la nouvelle génération a été retenue par le Groupe Vodafone (avec les premiers déploiements prévus en 2021 en Espagne et au Portugal), ainsi que par Totalplay pour un lancement mi-2021. A la fin de l'année 2020, des discussions très prometteuses ont été engagées avec Claro, Telecom Italia et LGI, relatives à la VSB. Pour ce produit, bien sûr, une des clés de voute est le son immersif Dolby Atmos qui vient apporter une vraie expérience Home Cinema aux abonnés, mais il est nécessaire d'offrir à nos clients des produits « tout-en-un » avec fonctions d'assistant vocal et de commande à la voix des décodeurs, mais aussi l'accès à des catalogues musicaux de qualité. Nos partenariats avec Amazon, Google, Spotify et Dolby, entre autres, y contribuent très fortement, en crédibilisant encore plus nos propositions. En 2020, les ventes de Sound Box ont représenté 4M€, et celles de Video Soundbox 24 M€.

En 2020, la Société a livré au total 7,8 millions de décodeurs en consolidé avec ses filiales – soit le même nombre qu'en 2019, mais comme vu précédemment, avec 700.000 décodeurs 4K de plus qu'en 2019. 2,8 millions de décodeurs ont été fabriqués dans notre usine en Tunisie, et 4,6 millions chez nos partenaires en Asie. Par ailleurs, l'Activité a livré 26.000 Sound Box et Mini Sound Box, fabriquées chez notre partenaire EMS en République Tchèque et en Chine.

Il convient de noter une certaine détente sur le marché des mémoires tout au long de 2020, mais en toute fin d'année une annonce de tensions très fortes pour 2021 sur les composants, notamment pour les coeurs numériques de nos décodeurs.

La vente des décodeurs 4K (et accessoires associés) représente, en consolidé, environ 98% du chiffre d'affaires produits de l'Activité, et devrait être à un niveau similaire en 2021, mais avec une montée de la part de Video Soundbox.

2.2 - Activité Broadband Solutions

Le chiffre d'affaires de l'Activité Broadband Solutions a atteint 850,9 M€ pour l'année 2020 contre 763,3 M€ au titre de 2019.

Broadband Solutions a livré 14.3 millions de gateways et répéteurs Wi-Fi.

La croissance du chiffre d'affaires par rapport à 2019 s'explique par des facturations plus importantes chez Charter aux Etats-Unis, chez Orange et Bouygues Telecom en France, et chez Vodafone et MasMovil en Espagne. La rentabilité et le cash-flow sont bien meilleurs que prévu, grâce à notre efficacité opérationnelle et notre supply chain optimisée.

Le portefeuille-clients est réparti de façon optimale : 32% en Europe, 22% en France, 29% en Amérique du Nord, 12% en Amérique du Sud et 6% en Australie.

En 2020, l'Activité a continué de consolider sa position de n°1 en Europe, ainsi que de n°1 mondial (hors Asie) dans les technologies Fibre et Wi-Fi6. Sagemcom Broadband conforte ainsi sa stratégie en tant que fournisseur de référence de gateways complexes et innovantes.

L'Activité a aussi gagné 17 nouveaux clients, principalement sur les solutions intégrant les technologies très haut débit DS3.1, PON et WiFi, parmi lesquels TIM, Liberty Global, TPG, Rogers, GCI, Vodafone Italy, LLA, Claro...

Sur le plan industriel, en 2020, 77% des volumes de l'Activité ont été fabriqués en Chine et au Brésil et 23% en Tunisie.

Cette répartition industrielle confère une meilleure sécurisation des fabrications, une capacité de production plus importante et favorise l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

En 2020, l'Activité a continué le développement des solutions Fibre (2.5G et 10G), DS3.1, Wi-Fi 6 (802.11ax), ainsi que des solutions 5G.

Grâce à l'anticipation des besoins des opérateurs, la mise sur le marché de produits à plus forte valeur ajoutée, à des investissements croissants en R&D et à sa relation stratégique et intégrée avec ses clients, l'Activité est confiante de confirmer et d'accélérer sa croissance, et ainsi de pouvoir réaliser en 2022 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros.

2.3 - Activité Holding

L'activité de « Holding » de la Société conduit celle-ci à facturer à ses deux filiales Sagemcom Energy & Telecom et Sagemcom Documents les services liés aux fonctions centrales conservées, suite à la réorganisation du groupe Sagemcom de 2015.

II. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La capacité à développer des produits innovants et les déployer rapidement est un facteur clé de succès.

En 2020, le Groupe a poursuivi son effort de Recherche et Développement.

Malgré la crise sanitaire, l'activité de Recherche et de Développement s'est maintenue à un rythme soutenu et plus de 180 projets majeurs ont été menés à bien, toutes BU confondues.

Afin de poursuivre sa politique de réduction des coûts en matière de Recherche et Développement, le Groupe a notamment :

- continué de renforcer en compétences ses équipes de R&D tunisiennes, principalement logées dans les filiales Sagemcom Software & Technologies Broadband et Sagemcom Technology Energy Tunisia, en poursuivant la mise en place d'équipes produits autonomes pour assurer la maintenance évolutive et le déploiement de produits complets aussi bien pour les gateways que pour les décodeurs numériques et les compteurs intelligents et plateformes « End To End » associées ;
- continué de renforcer la montée en compétences des équipes en Hongrie afin d'accroître les capacités de développement des plateformes logicielles Siconia pour sa filiale Sagemcom Energy & Telecom ;
- renforcé sa présence R&D à l'international, à proximité de ses clients, en étant présent désormais sur plus de 20 pays.

Disposant d'une expertise reconnue dans les technologies de communication, ainsi que dans le traitement du son, de l'image, de la vidéo, la Société peut mobiliser 1600 personnes en Recherche et Développement, pour développer, en coopération étroite avec ses clients, les équipements et systèmes convergents associant haut débit et mobilité.

Cela a permis au Groupe de continuer à conforter son avance dans le domaine des gateways, des décodeurs numériques et des périphériques associés. A noter l'achèvement du développement des premiers compteurs ultrasoniques.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sa politique en matière de propriété intellectuelle en déposant 190 brevets en 2020, dont 53 correspondants à de nouvelles inventions, ce qui porte à 525 son portefeuille d'inventions protégées par 2 094 brevets.

Il est également précisé que le montant du crédit d'impôt-recherche au titre des dépenses éligibles s'élève pour le seul exercice 2020 à 12,6 M€ (y compris l'ajustement 2019, correspondant à la somme algébrique des crédits d'impôt recherche des sociétés Sagemcom Broadband SAS, et Sagemcom Energy & Telecom SAS, dont 8,8 M€ pour la seule société Sagemcom Broadband SAS.

III. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 - AFFECTATION DES RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'élève à 1 501,9 M€ ; la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 67,5 %.

L'excédent brut d'exploitation, positif, s'élève à 156,3 M€.

Le résultat d'exploitation, positif, s'élève à 53,7 M€.

Le résultat financier, positif, est de 43,8 M€ et intègre 40,6 M€ de dividendes reçus de Sagemcom Tunisie SARL.

Le résultat exceptionnel, négatif, ressort à -23,6 M€, notamment impacté par les abandons de créances Sagemcom Brasil et Sagemcom E&T.

La société Sagemcom Broadband SAS a opté de manière prospective, à compter du 1^{er} janvier 2011, pour la méthode préférentielle de comptabilisation à l'actif des coûts de développement (PCG article 311-3). Le montant immobilisé au titre de l'exercice 2020 s'élève à 12,9 M€.

Le montant des investissements corporels et incorporels en 2020 est de 18,9 M€.

Au 31 décembre 2020, le montant des capitaux propres est de 155,6 M€.

La position financière nette est positive de 301,2 M€.

Le résultat comptable de Sagemcom Broadband SAS présente un bénéfice net de 63,1 M€, après imputation des impôts sur les sociétés de 13,1 M€, et une participation des salariés de 2,3 M€.

Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 63 115 970,31 €, les autres réserves à 69 144,78 €, la réserve libre à 26 966 192,09 €, le montant total à répartir s'élève donc à 90 151 307,18 €, que nous proposons d'affecter comme suit :

	En euros
Dotation à la Réserve Libre :	26 699 775,62
Distribution d'un dividende de 6,01 € par action	63 422 285,93
Report à nouveau créditeur :	29 245,63
 Total à affecter :	 90 151 307,18
 Le Report à nouveau créditeur, à l'issue de cette affectation, est de :	 29 245,63
La Réserve légale, à l'issue de cette affectation, est de :	5 825 141,74
La Réserve Libre, à l'issue de cette affectation, est de :	26 699 775,62

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Total dividende	Dividende net par action
2017	24 799 063,55 €	2,35 €
2018	48 753 903,66 €	4,62 €
2019	32 608 130,37 €	3,09 €

Enfin, conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinque du Code général des impôts, il est précisé que le montant de certaines dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du CGI, engagées par la Société au cours de l'exercice écoulé, s'est élevé à 203 738 € (amortissements non-déductibles afférents aux véhicules propriété de la Société et aux véhicules loués par cette dernière).

IV. AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

1) *Risques de marché (change uniquement)*

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 281,3 MUSD au cours de l'exercice 2020.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en US\$ (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissants. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2020 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100%.

Au cours de l'exercice 2020, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2020 s'est établi à 1 EUR = 1,228 US\$.

2) Risque de crédit

Sagemcom Broadband SAS n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique de la société est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition de la société aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, la Société est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globalliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

3) Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La Société a poursuivi ses contrats d'affacturage avec la société SGF (Société Générale Factoring), filiale de la Société Générale. Le renouvellement des contrats correspondants est intervenu en juillet 2018, SGF étant associé à BPCE Factor, HSBC et à BNP Paribas Factor dans ce programme d'affacturage avec et sans recours. Nous avons également conservé les contrats sans recours, que nous avons contractés directement avec BNP Paribas Factor, en euro et dollars.

4) Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, à la date du 31 décembre 2020

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce résultant de la Loi de Modernisation de l'Economie (loi LME), nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2020 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, au regard des éléments relatifs à l'exercice 2019.

Les échéanciers ci-dessous sont réalisés au travers des échéances contractuelles portées sur les factures.

Échéances en K€ (J = 31/12/20)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance (1)	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	55	316 598
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	0
TOTAL à payer	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	55	316 598
Factures non parvenues				0		150 392	150 392
Autres				0		-	0
TOTAL	8 408	1 091	14 882	24 381	292 163	150 446	466 990
% du montant de factures échues sur total des achats annuels (hors immobilisations)	0,65%	0,08%	1,16%	1,89%			
Nombre de factures fournisseurs échues (hors immobilisations)	154	55	542	751			

Échéances en K€ (J = 31/12/19)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance (1)	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs	4 390	852	14 261	19 503	249 203	229	268 935
Fournisseurs d'immobilisations	64	8	731	803	758	-	1 561
TOTAL à payer	4 453	860	14 993	20 306	249 961	229	270 496
Factures non parvenues				0		131 519	131 519
Autres				0		-	0
TOTAL	4 453	860	14 993	20 306	249 961	131 748	402 015
% du montant de factures échues sur total des achats annuels (hors immobilisations)	0,33%	0,06%	1,12%	1,52%			
Nombre de factures fournisseurs échues (hors immobilisations)	106	42	626	774			

(1) Hors échéance : comprennent pour l'essentiel les comptes fournisseurs – factures non parvenues

5) Solde des créances clients par date d'échéance, à la date du 31 décembre 2020

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce résultant de la Loi de Modernisation de l'Economie (loi LME), modifié par le décret 2015-1553 du 27 novembre 2015 nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2020 du solde des créances clients par date d'échéance, au regard des éléments relatifs à l'exercice 2019. Les échéanciers ci-dessous sont réalisés au travers des échéances contractuelles portées sur les factures.

Échéances en K€ (J = 31/12/20)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance	Total Dettes Clients
Client	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	2 655,99	158 820
Créances d'immobilisations				-			0
TOTAL à percevoir	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	2 655,991	158 820
Factures à émettre				0		3 953	3 953
Autres				0			0
TOTAL	20 437	2 211	8 752	31 401	124 763	6 609	162 773
% du montant de factures échues sur total du CA HT (hors immobilisations)	1,36%	0,15%	0,58%	2,09%			
Nombre de factures clients échues (hors immobilisations)	397	30	107	534			

Échéances en K€ (J = 31/12/19)	Echues depuis plus de 60 jours	Echues entre J-30 et J-60	Echues jusqu'à J-30	Total échues	Non échues	Hors échéance	Total Dettes Clients
Client	44 700	2 849	10 303	57 853	98 395	-147	156 101
Créances d'immobilisations				-			0
TOTAL à percevoir	44 700	2 849	10 303	57 853	98 395	-147	156 101
Factures à émettre				0	3933		3 933
Autres				0			0
TOTAL	44 700	2 849	10 303	57 853	102 328	-147	160 034
% du montant de factures échues sur total du CA HT (hors immobilisations)	3,11%	0,20%	0,72%	4,02%			
Nombre de factures clients échues (hors immobilisations)	924	18	91	1 033			

6) Filiales et participations

Les résultats des deux filiales françaises présentent respectivement, un bénéfice pour Sagemcom Energy & Telecom SAS (résultat net de 2,7 M€), et un gain pour Sagemcom Documents SAS (résultat net de 0,9 M€).

La filiale industrielle, Sagemcom Multi-Energy Industry SAS, présente un résultat de 0,9 M€.

La filiale Tunisienne, Sagemcom Tunisie, présente quant à elle un résultat bénéficiaire au titre de 2020, pour 83,9 MTND.

Le tableau des filiales et participations joint en annexe aux comptes annuels de l'exercice 2020 présente les informations financières des principales filiales et participations de la Société.

7) Perspectives 2021

L'objectif de l'exercice 2021 est de réaliser un résultat d'exploitation de 32,3 M€ (contre 53,7 M€ en 2020).

Le chiffre d'affaires prévisionnel de Sagemcom Broadband SAS s'élèvera à 1 390 M€, contre 1 501,9 M€ en 2020.

Enfin, le chiffre d'affaires prévisionnel 2021 des principales filiales de la Société se décompose de la façon suivante:

- | | |
|---------------------------------|----------|
| ○ Sagemcom Documents SAS | 2,3 M€ |
| ○ Sagemcom Energy & Telecom SAS | 422,2 M€ |

V. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société s'élève à 58.251.417,36 €, divisé en 10 552 793 actions de 5,52 € de valeur nominale.

L'ensemble des actions est détenu par Sagemcom Holding SAS

VI. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid. Avec un portefeuille de clients (opérateurs télécoms et utilities) dont les activités se sont avérées résilientes dans cette période de crise, les perspectives commerciales sont favorables pour le Groupe. Cependant, les tensions apparues sur la « supply chain » et notamment sur les marchés des composants et fret international obligent à la plus grande prudence et à prendre spécifiquement en compte ces perturbations dans la gestion et le pilotage de nos flux de production.

Au regard de la situation à date, et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

VII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, ont été mentionnées au registre des décisions, les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant, son associé unique ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3

VIII. SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat du commissaire aux comptes ne vient pas à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Si ces dispositions vous agréent, nous vous remercions de bien vouloir prendre les décisions qui vous seront proposées.

Le Président

SAGEMCOM BROADBAND

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SAGEMCOM BROADBAND

Société par actions simplifiée

250 route de l'Empereur

92500 Rueil Malmaison

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société SAGEMCOM BROADBAND

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEMCOM BROADBAND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le paragraphe 1.5 de la note 1 de l'annexe exposant les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des valeurs d'inventaire des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données retenues pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres et à vérifier les calculs effectués.

- Le fait que votre Société constitue des dépréciations sur les actifs immobilisés, les stocks et les créances clients, ainsi que des provisions pour risques et charges liées aux garanties sur produits données aux clients, telles que décrites respectivement dans les paragraphes 1.2, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8 et 1.12 de la note 1 de l'annexe. Nous avons procédé le cas échéant, à l'appréciation des hypothèses, des données et des modèles de calcul utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

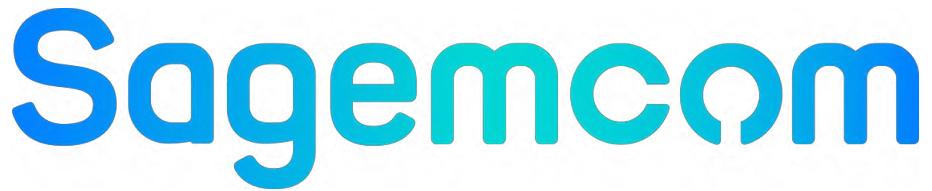
Paris-La Défense, le 14 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Philippe Battisti

Philippe BATTISTI



SAGEMCOM BROADBAND SAS

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

BILAN Sagemcom Broadband SAS AU 31 DECEMBRE 2020

en milliers d'euros

ACTIF	Bruit	Amortissements provisions à déduire	Net	31/12/2019	PASSIF	31-déc-20	31-déc-19
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles :							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	22 240	21 848	392	333	Capital (dont versé) : 58 251	58 251	58 251
Frais de recherche et développement	50 203	39 399	10 804	14 036			
Fonds de Commerce	59 727	59 727	59 727	59 727	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Immobilisations en cours	17 879	17 879	13 888	87 985	Ecart de réévaluation	0	0
Immobilisations corporelles :					Réserves :		
Terrain	-	-	-	-	Réserve légale	5 825	5 825
Constructions	-	-	-	-	Réserves réglementées	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 569	28 994	4 574	5 644	Autres réserves	27 035	24 526
Autres immobilisations corporelles	13 407	12 235	1 172	1 332	Report à nouveau	37	37
Immobilisations en cours	3 227	3 227	3 227	2 482	Résultat de l'exercice	63 116	65 155
Avances et acomptes	-	-	-	-	Acompte sur Dividendes en Instance d'Affectation	-30 075	-30 075
Immobilisations financières :					Provisions réglementées	1 339	1 246
Participations	184 502	66 217	118 286	95 647	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	TOTAL I	155 567	124 966
Autres titres immobilisés	-	-	-	-			
Prêts	5 951	5 951	5 951	5 533	Provisions pour risques	15 468	16 182
Autres immobilisations financières	ST 190 454	66 217	124 237	101 180	Provisions pour charges	22 171	12 758
TOTAL I	390 705	168 693	222 012	198 623	TOTAL II	37 639	28 940
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours :							
Matières premières et autres approvisionnements	2 540	741	1 799	2 054	DETTES		
En-cours de production	-	-	-	-			
Produits intermédiaires et finis	14 920	2 241	12 679	16 452	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	276	142
Avances et acomptes versés sur commandes	ST 17 460	2 982	14 478	18 506	Emprunts et dettes financières divers	35 716	37 690
Créances :	15	15	15	3	Comptes de Trésorerie financiers Groupe	215	225
Créances clients et comptes rattachés	162 773	354	162 419	159 417	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	466 719	400 254
Autres	12 377	12 377	12 377	17 164	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 272	30 897
Comptes de Trésorerie financiers Groupe	110 531	110 531	110 531	85 758	Dettes fiscales et sociales	1 608	1 761
Valeurs mobilières de placement :	-	-	-	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 598	29 150
Actions propres	61 000	61 000	61 000	56 019	Autres dettes	2 588	3 776
Autres titres	165 706	165 706	165 706	117 268	Produits constatés d'avance		
Disponibilités	5 662	5 662	5 662	5 090			
Charges constatées d'avance	TOTAL II	535 525	3 336	532 188	459 224	TOTAL III	560 991
Ecart de conversion actif (III)		31	31	3	Ecart de conversion passif (IV)	35	50
TOTAL GENERAL	926 261	172 030	754 231	657 850	TOTAL GENERAL	754 231	657 850

SAGEMCOM BROADBAND SAS
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

	31/12/2020	31/12/2019
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 501 940	1 438 153
dont à l'international : 1 014 038	(4 355)	(5 659)
Production stockée	12 958	15 942
Production immobilisée	1 510 543	1 448 435
PRODUCTION	805 191	773 642
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 618	5 034
Autres achats et charges externes	485 710	508 233
CONSOMMATION	1 292 519	1 286 909
VALEUR AJOUTEE	218 024	161 526
Subventions d'exploitation	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	(6 800)	(6 514)
Salaires et traitements	(35 884)	(34 598)
Charges sociales	(19 037)	(18 335)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	156 302	102 079
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	9 563	29 025
Autres produits de change sur dettes & créances commerciales	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	(18 495)	(18 177)
Sur immobilisations : dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions	(529)	(2 991)
Pour risques et charges : dotations aux provisions	(6 301)	(6 280)
Autres charges	(79 612)	(55 448)
Autres charges de change sur dettes & créances commerciales	(7 222)	(5 467)
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 707	42 741
Produits financiers :		
De participations	45 529	32 762
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 016	2 179
Reprises sur provisions et transferts de charges	971	0
Différences positives de change	0	68 005
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	1
	48 517	102 947
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	59	586
Intérêts et charges assimilées	3 701	5 244
Différences négatives de change	940	59 822
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	4 700	65 652
RESULTAT FINANCIER	43 817	37 295
RESULTAT COURANT avant impôts	97 525	80 036
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	29	206
Sur opérations en capital	77	1 635
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 400	476
	1 505	2 317
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	19 648	115
Sur opérations en capital	69	969
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 429	725
	25 146	1 808
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(23 641)	509
Participation des salariés	(2 317)	(3 692)
Crédit Impôt Recherche	8 807	8 860
Impôts sur les bénéfices	(13 120)	(17 625)
Impôts autres	(4 138)	(2 933)
Total des produits	1 578 935	1 591 584
Total des charges	(1 515 819)	(1 526 428)
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	63 116	65 155

ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<i>Pages</i>
- SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
Principes	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Test de dépréciation	
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Chiffre d'affaires et coûts associés	
Créances et dettes	
Disponibilités	
Titres de placement	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Dividendes	
Résultat exceptionnel	
- NOTES DIVERSES	12
Immobilisations et amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Produits à recevoir	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Valeurs mobilières de placement	13
Capitaux propres	14
Capital	14
Provisions	15
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires	15
Amortissements et provisions sur immobilisations	17
Charges à payer	18
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	18
Autres charges d'exploitation	18
Résultat financier	18
Résultat exceptionnel	18
Autres charges	19
Impôt sur les bénéfices	19
Eléments concernant les entités liées	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
CICE	21
Engagements financiers	21
Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers	22
Evénements postérieurs à la clôture	22
Tableau de renseignements concernant les filiales et participations	23

SITUATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE:

Sagemcom Broadband SAS est détenue depuis le 30 mai 2017 à 100% par Sagemcom Holding SAS, son Associé Unique.

A la date du 18 juillet 2019, le groupe Sagemcom SAS a été cédé, à une société créée ad-hoc (Sagemcom Group SAS) du groupe Charterhouse, qui demeure l'actionnaire de référence du groupe.

Les comptes de Sagemcom Broadband SAS sont inclus, à compter du 31 décembre 2019, dans les comptes consolidés de la société Sagemcom Group SAS, dont le siège social se situe au 250 route de l'empereur, 92500 Rueil Malmaison, suivant la méthode de l'intégration globale. Les copies des états financiers consolidés et visés peuvent être obtenues à cette même adresse.

Sagemcom Broadband SAS regroupe les activités de développement, de fabrication et de vente des décodeurs et audio pour tous les médias de transmission (Satellite, Câble, Terrestre et ADSL), du terminal simple aux fonctions limitées, à l'enregistreur MPEG4 Haute Définition avec disque dur intégré, et les activités de conception et de déploiement des passerelles résidentielles multi-play, tels que terminaux haut débit, ainsi que des solutions de logiciels facilitant l'installation et la gestion des différents équipements composant le réseau numérique local.

Par ailleurs, la société a procédé au 14 septembre 2020, à la distribution d'un dividende exceptionnel pour un montant de 32,608 M€, mise en paiement le même jour. Nous rappelons que le groupe Sagemcom n'a pas sollicité de report d'échéances fiscales et/ou sociales et n'a pas bénéficié de prêt garanti par l'Etat dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Afin d'améliorer la présentation du bilan de sa filiale Sagemcom Energy & Telecom et de permettre une meilleure lisibilité de celui-ci par ses clients, notamment lors des consultations commerciales, la société a souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale.

Ce renforcement a réalisé ainsi qu'il suit :

- d'une part, Sagemcom Broadband, associé unique de Sagemcom Energy & Telecom, a abandonné sa créance en compte-courant sur Sagemcom Energy & Telecom à hauteur de 11 020 222,80 euros le 24 novembre 2020, au travers d'une convention d'abandon de créance ;
- d'autre part, Sagemcom Broadband a procédé à une augmentation de capital de Sagemcom Energy & Telecom, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions de celle-ci, libérée par compensation avec la créance en compte-courant que possède Sagemcom Broadband sur Sagemcom Energy & Telecom, d'un montant de 11 020 222,80 euros. La réalisation de l'augmentation de capital a été actée le 25 novembre 2020 par une décision de l'associé unique. Le capital a ainsi été porté de 25 605 811,80 euros à 36 626 034,60 euros, par élévation de la valeur nominale des 6 482 484 actions de la Société, de 3,95 euros à 5,65 euros, soit 1,70 euros par action, et libéré par compensation avec les créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'associé unique sur Sagemcom Energy & Telecom, pour le montant indiqué ci-dessus.

La société a également souhaité renforcer les capitaux propres de sa filiale Sagemcom Brasil Comunicações Ltda,. Elle a donc procédé comme suit :

- la société a consenti un abandon de créances commerciales de sa filiales à hauteur 10,5 MUSD, le 19 novembre 2020,
- la société a procédé à une augmentation du capital social par incorporations de créances commerciales pour les montants de 8 270 239,46 USD et 3 830 225,60 euros, le 19 novembre 2020. En contrepartie la filiale a émis au profit de la société 68,621 M BRL de titres. Le capital de la Sagemcom Brasil Comunicações Ltda s'élève désormais 68 780 270 BRL.

Dès les prémisses de la crise Covid 19 en janvier 2020 en Asie, le groupe Sagemcom s'est organisé afin de faire face aux difficultés qu'elle allait provoquer. Des cellules de crise quotidiennes ont ainsi été mises en place afin d'aborder cette crise dans sa globalité et sa complexité. En complément des mesures sanitaires prises afin d'assurer la protection de nos collaborateurs et partenaires, l'ensemble de notre chaîne de production, en amont comme en aval, a été organisée pour faire face. En ce sens, la structuration de notre Groupe, basée sur une stratégie industrielle mixant des usines en propre sur des continents différents et des usines de nos partenaires industriels, a permis d'assurer la continuité de nos activités.

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Principes

Les comptes annuels sont établis au 31 décembre 2020 en conformité du règlement l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels 2019

1.2. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles se composent de :

- le fonds de commerce qui comprend notamment la clientèle, l'achalandage, le bénéfice et la charge de tous contrats, les études et marchés en cours relatifs à l'activité apportée par Sagemcom SAS au 1^{er} janvier 2010. Ce fonds n'est pas amorti,
 - En application de la directive comptable européenne qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016 et du règlement ANC 2015-06, les actifs incorporels doivent être comptabilisés dans les comptes correspondant aux actifs sous-jacents.
- La société a décidé de retenir une durée de vie illimitée pour le fonds de commerce, car ce dernier représente le cœur d'activité de l'entité. Les éventuelles pertes de valeur sont déterminées au travers d'un test de dépréciation annuelle ou par tout autre moyen permettant de garantir la valeur du fonds.
- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
 - des logiciels d'application, amortissables sur une durée de trois à cinq ans.

L'activation de certains coûts en immobilisations incorporelles est soumise au respect de critères économiques, juridiques et financiers extrêmement stricts dont l'un des plus exigeants est la démonstration du contrôle des flux de trésorerie futurs par le groupe.

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Conditions d'activation des frais de développement :

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontrée :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs ; l'entreprise doit notamment démontrer l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Si les projets de recherche et développement à activer portent sur des projets de R&D générique, c'est-à-dire qui ne sont pas spécifiques à un client donné, l'activation des frais de R&D se fait via l'immobilisation des charges encourues. Si en revanche les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en cours des charges encourues.

Amortissement des frais de développement activés :

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production. Ils sont amortis à partir de la première livraison du produit, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 24 mois.

Test de dépréciation :

Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en immobilisations en cours sont toujours réelles.

Quel que soit l'actif il devra faire l'objet d'un test de dépréciation dès qu'un évènement ou une circonstance à caractère durable affecte significativement l'environnement économique, les hypothèses ou les objectifs retenus pour son utilisation.

Le cas échéant, la valeur recouvrable sera estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, en intégrant les divers éléments contractuels. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de la valeur et la valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charge en compte de résultat. Cette provision sera reprise (totalement ou partiellement) si la valeur recouvrable augmente à la suite de la mise en évidence d'un évènement favorable.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique ou de production (hors frais financiers), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur les durées de vie prévues suivantes :

- constructions de type robuste	20 ans
- constructions de type industrialisé	10 ans
- constructions légères	6 ans 2/3
- installations générales	5 ans
- installations chauffage	10 ans
- agencements, aménagements des constructions	4 ans
- installations complexes spécialisées	5 ans / 10 ans
- machines outils mécaniques	6 ans 2/3 / 8 ans
- lignes électroniques	6 ans 2/3
- matériel de mesure et contrôle essais	3 ans / 8 ans
- autre matériels d'usine	5 ans / 8 ans
- matériel informatique	4 ans

Les majorations des taux d'amortissement courants (linéaire ou dégressif) autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement, sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

Conformément à la réglementation comptable, à partir du 1^{er} janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilité.

1.4. Test de dépréciation

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la société.

1.5. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une dépréciation est comptabilisée. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

La société applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 la nouvelle réglementation fiscale relative au traitement des frais d'acquisition des titres de participation. En conséquence, en application de l'avis du comité d'urgence du CNC du 15 juin 2007, la société a procédé à un changement d'option fiscale à compter du 1^{er} janvier 2007 : la valeur brute des titres de participation reste inchangée (les frais d'acquisition sont incorporés au coût de revient des titres) ; cependant, les frais liés à des acquisitions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2007, font l'objet d'un étalement par le biais de la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

1.6. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires (frais de transport et d'emballage et des droits de douane éventuellement). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'achat ainsi défini, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production hors frais financiers, lequel comprend les charges directes et indirectes de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure, à ce titre, la constatation du résultat est effectuée selon la méthode à l'avancement suivant le pourcentage d'avancement estimé sur la base des biens livrés et des services réalisés.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

Conditions d'activation des frais de développement :

Dans la plupart des cas, les coûts restent comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Toutefois lorsque les critères d'activation sont atteints pour un projet donné, l'activation devient obligatoire et porte sur la totalité des frais liés à ce projet (sans rétroactivité) jusqu'à la date de première commercialisation du produit. Si les projets portent sur de la R&D dédiée à un client, l'activation des frais de R&D se fait via la mise en encours des charges encourues.

Ces encours seront repris linéairement sur 12 mois à partir de la date de première livraison du produit. Un test de dépréciation doit être réalisé chaque année pour chaque projet afin de s'assurer que les perspectives futures d'utilisation des projets immobilisés ou en en-cours sont toujours réelles.

1.7. Chiffre d'affaires et coûts associés

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études.

Les engagements pour garanties sur produits données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évalués de manière statistique. La durée de garantie est de 1 à 3 ans, elle couvre les pièces et la main d'œuvre. L'évaluation est effectuée en fonction du prix du produit, des taux de retour et du coût des réparations qui en découlent.

1.8. Crédances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes et créances en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction, à l'exception des ventes et achats libellés en USD qui ont fait l'objet, en 2020, d'une couverture de change et sont donc convertis sur la base d'une parité moyenne sur l'exercice 2020 de $1 \text{ €} = 1,228$ résultant des instruments de couverture mis en place par Sagemcom Broadband SAS et dénoués sur l'exercice.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS :
 - les créances et les dettes sont converties au cours des dérivés alloués à leur couverture en date de clôture (soit une parité de $1 \text{ €} = 1,22\text{USD}$ à fin 2020) ;
 - l'écart éventuel entre ce cours et le cours d'enregistrement des créances et des dettes, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en résultat d'exploitation.
- Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture par Sagemcom Broadband SAS, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écarts de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour risques de change est comptabilisée ;
- Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat d'exploitation.

Les avances versées et reçues sont valorisées au cours en vigueur de l'année de décaissement/encaissement, soit le cours du mois de la transaction ou le cours résultant des instruments de couverture mis en place et dénoués sur la période considérée.

1.9. Disponibilités

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2020.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

1.10. Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

1.11. Provisions règlementées

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

1.12. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

La société est en litige avec des fournisseurs, dans le cadre de la marche ordinaire de ses affaires, les provisions comptabilisées pour couvrir les risques liés à ces litiges sont estimées, au cas par cas, par le management en fonction de la meilleure appréciation du niveau de risque et de la probabilité de sortie de ressources.

1.13. Dividendes

Les dividendes reçus des participations sont enregistrés en produit financier dès la date de l'assemblée ayant pris la décision de distribuer un dividende d'un montant déterminé ou à défaut, lors de leur encaissement.

1.14. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions.

2) NOTES DIVERSES

2.1. Immobilisations et amortissements (en milliers d'euros)

2.1.a IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES ET POSTES	VALEUR brute au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Fonds de Commerce (1)	59 727		-	59 727
Frais de recherches et développements,	52 896	9 992	(12 685)	50 203
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres (2)	21 901	339	-	22 240
Immobilisations incorporelles en cours	13 888	14 041	(10 050)	17 879
Avances et acomptes	0		0	0
	148 412	24 372	(22 735)	150 049
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0	-	-	0
Constructions	0	-	-	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 260	3 351	(42)	33 569
Autres immobilisations corporelles	13 072	479	(144)	13 407
Immobilisations corporelles en cours	2 482	2 402	(1 657)	3 227
Avances et acomptes	0		0	0
	45 814	6 232	(1 843)	50 203
Immobilisations financières :				
Participations	162 776	21 726	-	184 502
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	5 533	619	(201)	5 951
	168 309	22 345	(201)	190 453

- (1) Le Fonds de Commerce résiduel est issu de l'opération d'apport à Sagem Communications de l'activité Haut Débit au 1^{er} janvier 2007
 (2) Les « Concessions, brevets, licences, marques, procédés,...et autres » comprennent le montant des actifs apportés en 2007 et réévalués . Les brevets réévalués ont été apportés en totalité.

RUBRIQUES ET POSTES	CUMULES au début de l'exercice	AUGMEN- TATIONS	DIMINUTIONS	CUMULES à la fin de l'exercice
2.1.b AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIACTION				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de recherches et développements,	38 860	13 224	(12 685)	39 399
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires, et autres	21 568	280	0	21 848
	60 428	13 504	(12 685)	61 247
Immobilisations corporelles :				
Terrains	0		0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 615	4 421	(41)	28 995
Autres immobilisations corporelles	11 740	570	(75)	12 235
Avances et acomptes				
	36 355	4 991	(116)	41 230
Immobilisations financières :				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	0		0	0
	0	0	0	0

2.2. Etat des échéances des créances et des dettes (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT BRUT	ECHEANCES à 1 an au +	A + d'1 an (3)
Créances			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0
Autres immobilisations financières	5 951	5 951	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	162 773	162 419	354
Autres créances d'exploitation	12 377	12 063	314
Comptes de trésorerie financiers Groupe	110 531	110 531	0
Charges constatées d'avance	5 662	5 662	0
	297 294	296 626	668
Dettes			
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3) (4)	276	276	0
Comptes de trésorerie financiers Groupe	35 716	35 716	0
Avances et acomptes reçus	215	215	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	466 719	466 719	0
Dettes fiscales et sociales	28 272	28 272	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 608	1 608	0
Autres dettes	25 598	25 598	0
Produits constatés d'avance	2 588	2 588	0
	506 992	506 992	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine	0		
- à plus de 2 ans à l'origine	0		
(3) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	0		
(4) Dont avances remboursables de l'Etat	0		

2.3. Produits à recevoir

En application du principe des comptes rattachés, les produits à recevoir figurent dans les postes suivants de l'actif :

(en milliers d'euros)	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Créances clients et comptes rattachés	3 953	3 933
Autres créances	49	0
Disponibilités	13	3
	4 016	3 935

2.4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des loyers et des charges diverses liées à l'exploitation, comme par exemple l'achat de stocks de licences.

Les produits constatés d'avance sont constitués essentiellement du chiffre d'affaires constaté d'avance sur des contrats de fournitures.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend des valeurs mobilières de placement, pour un montant de 61 000 K€ ; inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2020. Les excédents de trésorerie de fin mois, sont placés essentiellement sur des OPCVM, sur du très court terme.

2.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (*en milliers d'euros*) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2019</i>	<i>Dividendes 2019</i>	<i>Résultat 2020</i>	<i>Autres</i>	<i>Solde en Fin de période</i>
Capital	58 251					58 251
Primes d'émission, fusion, apport	-					-
Réserve légale	5 825					5 825
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	24 526	2 509				27 035
Report à nouveau	37	32 571	(32 608)			0
Acompte sur dividendes 2019	(30 075)	30 075				0
Résultat de l'exercice 2020	0			63 116		63 116
Résultat de l'exercice 2019	65 155	(65 155)				0
Provisions réglementées	1 246				94	1 339
	124 966	0	(32 608)	63 116	94	155 567

2.7. Capital

2.7.1 Evolution du capital et des primes liées

	<i>Milliers d'euros</i>	<i>Capital</i>	<i>Nbre Actions</i>	<i>Primes</i>
Situation au 31/12/19		58 251	10 552 793	-
Situation au 31/12/20		58 251	10 552 793	-

2.7.2 Composition : 10 552 793 actions ordinaires de 5,52 € de nominal

2.7.3. Répartition au 31 décembre 2020:

	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Sagemcom Holding	10 552 793	100%	10 552 793	100%
	10 552 793	100%	10 552 793	100%

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des titres est gagé auprès d'établissements financiers.

2.8. Provisions (en milliers d'euros)

RUBRIQUES ET POSTES	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées :				
Amortissements dérogatoires	1 246	493	(400)	1 339
	1 246	493	(400)	1 339
Provisions pour risques :				
Pour pertes de change	3	31	(3)	31
Garantie clients	16 179	417	(1 185)	15 411
Autres provisions pour risques	0	26	0	26
	16 182	474	(1 188)	15 468
Provisions pour charges :				
Pour pensions et obligations similaires	6 494	570	(217)	6 847
Autres provisions pour charges (*)	6 264	10 191	(1 131)	15 324
	12 758	10 761	(1 348)	22 171
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations incorporelles	0			0
Sur immobilisations corporelles	0			0
Sur immobilisations financières	67 129	59	(971)	66 217
Sur stocks	4 928	529	(2 475)	2 982
Sur comptes clients	617	-	(263)	354
Autres	214	-	(214)	0
Sur valeurs mobilières de placement	0			0
	72 888	588	(3 923)	69 553

Comme mentionné en annexe des comptes consolidés 2019, même si Sagemcom et ses avocats n'envisageaient pas une décision autre que favorable dans ce litige l'opposant aux douanes tunisiennes, le Groupe a accepté de signer une transaction fin 2020, entérinée par la Cour de Cassation en février 2021 mettant ainsi définitivement fin au litige.

2.9. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Sagemcom Broadband SAS applique la recommandation CNC n° 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

A. Définition des régimes

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont soit des régimes à cotisations définies soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ils se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure. Il n'existe aucun passif actuel à ce titre.

Régimes à prestations définies

Les régimes d'avantages post-emploi à prestations définies consentis au personnel correspondent au régime d'indemnité de fin de carrière s'imposant à Sagemcom Broadband.

Les autres avantages à long terme à prestations définies consentis au personnel correspondent principalement aux médailles du travail et aux primes de fidélité.

B. Analyse des provisions

Ces provisions sont comptabilisées en provisions pour risques et charges (cf. note 2.9 sur les provisions pour risques et charges) :

En milliers d'euros	31/12/20 (1)	01/01/20 (2)	Variation 31/12 – 01/01 (3) = (1-2)	31/12/19
Régimes d'avantages :				
- post-emploi consentis au personnel	6 846	6 494	352	6 494
- à long terme consentis au personnel	642	607	35	607
Total	7 488	7 101	387	7 101

C. Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

Hypothèses	2020	2019
Taux d'actualisation	0,45%	0,7%
Age de départ à la retraite :		
- Cadres	64 ans	64 ans
- Non Cadres	62 ans	62 ans
Taux de rendement attendu des actifs du régime	N/A	N/A
Taux d'évolution des salaires	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge	Variable de 8,41% à 1,70% suivant l'âge
Taux de charges sociales	48%	48%
Taux d'inflation	1,7%	1,7%
Turn over	Dégressif selon l'âge	Dégressif selon l'âge
	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans	10,96% à 1,97% jusqu'à 54 ans 0% à compter de 55 ans

D. Analyse des provisions relatives aux avantages post-emploi

Les montants comptabilisés en provision au titre de ce régime s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Valeur actualisée de la dette (indemnités de départ à la retraite)	8 951	8 338
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Valeur nette	8 951	8 338
Coûts des services passés différés	0	0
Gains (pertes) actuariels différés	(2 104)	(1 844)
Montant net comptabilisé au bilan	6 846	6 494

Le coût des services passés est la conséquence de l'avenant à la Convention Collective de la Métallurgie du 21 juin 2010 modifiant les droits payables aux salariés au titre des indemnités de fin de carrière. Le coût des services passés est étaillé sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

La variation des montants nets comptabilisés au bilan s'explique de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Montant net comptabilisé au bilan à l'ouverture de l'exercice	6 494	6 188
Montant net à l'ouverture de l'exercice (retraité)	6 494	6 188
Coût des services rendus et coût financier	569	484
Cessions / Transfert	0	0
Prestations réglées	(217)	(178)
Montant net comptabilisé au bilan à la clôture de l'exercice	6 846	6 494

Le coût des services rendus et le coût financier ont été comptabilisés en charges d'exploitation et se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	443	350
Coût financier	56	116
Coût des services passés	-	-
Ecarts actuariels enregistrés en résultat	70	18
Charge de l'exercice	569	484

E. Analyse des provisions relatives aux avantages à long terme

La variation de la dette et de la charge d'exploitation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19
Valeur actualisée de la dette	642	607
Juste valeur des actifs des régimes	N/A	N/A
Montant net comptabilisé au bilan	642	607
Charge nette de l'exercice	(129)	(71)
Paiements de l'exercice	94	72
Cessions / Transfert	0	0
Total variation de la dette	35	1

2.10. Amortissements et provisions sur immobilisations (en milliers d'euros)

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	Dotations aux provisions (exceptionnel)	Dotations aux provisions (Financier)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	13 504	-	-	0	-	13 504
Immobilisations corporelles	4 991	-	-	-	-	4 991
Immobilisations financières	-	-	-	-	59	59
TOTAL	18 495	-	-	0	59	18 554

2.11. Charges à payer (en milliers d'euros)

En application du principe des comptes rattachés, les charges à payer figurent dans les postes suivants du passif :

	(en milliers d'euros)	
	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 121	131 319
Dettes fiscales et sociales	19 904	20 832
Dettes sur immobilisations	270	200
Autres dettes	8 869	9 788
	179 165	162 139

2.12. Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (en milliers d'euros)

Par secteur géographique	Exercice	Exercice	Par branche d'activité	Exercice	Exercice
	2020	2019		2020	2019
France International	487 902 1 014 038	446 638 991 515	Activité BBS Activité AVS Activité Holding & Divers	850 871 615 495 35 574	763 334 636 672 38 146
	1 501 940	1 438 153		1 501 940	1 438 153

2.13. Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation

Ce poste comprend notamment :

- les reprises sur provisions pour 4 488 K€ au 31 décembre 2020 (en particulier pour stocks et en-cours 2 475 K€)
- les transferts de charges pour 5 075 K€ au 31 décembre 2020, la majeure partie étant représentée par la refacturation de charges à Sagemcom Documents, et Sagemcom Energy & Telecom.

2.14. Autres charges d'exploitation

Le poste comprend essentiellement au 31 décembre 2020 des redevances sur licences pour 80 696 K€, diverses charges de gestion courante créditrice pour 1 084 K€.

Ce poste comprend également la perte de change sur créances et dettes commerciales pour 7 222 K€.

2.15. Résultat financier

Le résultat financier positif de 43 817 K€ comprend des produits financiers pour 48 517 K€ (dont dividendes reçus : 45 529 K€, et autres intérêts et produits assimilés de 2 016 K€) et des charges financières pour 4 700 K€ (dont charges d'intérêts 3 701 K€, et pertes de changes pour 940 K€).

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en perte de 23 641 K€ comprend :

- des produits exceptionnels pour 1 505 K€, dont :
 - reprises sur provisions et amortissements dérogatoires pour 1 400 K€, dont 1 000 K€ sur situation nette Sagemcom Brésil.
 - des produits exceptionnels pour 29 K€.
 - des produits de cessions d'éléments d'actifs corporels pour 75 K€,
- des charges exceptionnelles pour 25 146 K€, dont :
 - dotations au titre des amortissements dérogatoires et aux provisions exceptionnelles pour 5 429 K€, dont provision pour situation nette filiale Sagem Tunisie Communication pour 4 904 K€ .

- de charges exceptionnelles pour 19 648 K€, composés essentiellement de l'abandon de créance sur Sagemcom E&T pour 11 020 K€ et sur Sagemcom Brasil Comunicacoes Ltda pour 8 621 K€
- des VNC pour cessions d'actifs immobilisés corporels pour 69 K€

2.17. Autres Charges

En application de l'Accord d'Intéressement triennal groupe signé le 04 juin 2019 et de l'Accord de Participation groupe signé le 15 mai 2008, modifié par son avenant n°2 du 17 février 2017, l'intéressement Groupe ressort à 2 717 K€ et la participation dégagée par la société à 2 317 K€ en 2020.

2.18. Impôt sur les bénéfices

2.18.1. Incidence de l'application des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice :

Cette incidence se traduit par les variations suivantes du poste "provisions réglementées" :

	<i>en milliers d'euros</i>
Provisions pour investissement.....	0
Provisions pour amortissements dérogatoires.....	1 339
 TOTAL.....	 1 339
 Correspondant à une baisse du résultat comptable 2020 de.....	 94

2.18.2. Accroissements et allégements de la dette future d'impôt :

Les allégements de la dette future d'impôt ⁽¹⁾ provenant de charges ⁽²⁾ dont la déductibilité est décalée, s'élèvent au 31 décembre 2020, compte tenu des hypothèses prudentes de retournement et du planning de baisse du taux de l'Impôt sur les sociétés, à

- Au taux de 28,41% = 1 126 K€
- Au taux de 25,83% = 1 768 K€

Les accroissements de la dette future d'impôt ⁽¹⁾ provenant de l'écart de conversion actif, s'élèvent au 31 décembre 2020 au taux de 28,41% à 9 K€.

En ce qui concerne le régime de déduction fiscale de la provision pour indemnités de congés payés, la société s'est placée sous le régime de droit commun autorisant cette déduction dans l'exercice.

(1) L'article 39 de la loi de Finances pour 2020 a aménagé une nouvelle fois la trajectoire de la baisse du taux normal d'impôt sur les sociétés comme indiqué ci-dessous :

Exercice 2020 : 32,02%
Exercice 2021 : 28,41%
Exercice 2022 et suivants : 25,83%

Taux incluant l'effet de la contribution sociale de 3,3 %

(2) notamment provisions pour indemnités de départ à la retraite.

2.18.3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	<i>en milliers d'euros</i>
Impôt sur le résultat courant	8 451
Impôt sur les autres postes du compte de résultat	0
	8 451*

* dont Impôts sur les sociétés :	12 987 K€
Crédit d'Impôt Recherche	-8 807 K€
Autres impôts (dont retenues à la source) :	4 271 K€

Sur ces bases, le résultat courant après impôts s'élève ainsi à 89 073 K€ pour l'exercice 2020.

Le résultat fiscal en France, imposable au taux de droit commun et après imputation des déficits antérieurs, est égal à 41 098 K€ pour l'exercice 2020.

La convention d'intégration fiscale prévoit que Sagemcom Broadband calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme elle le ferait en l'absence d'intégration fiscale depuis la création des groupes d'intégration fiscale, et règle sa dette d'impôt à Sagemcom SAS, tête de Groupe depuis le 1^{er} Janvier 2017 .

2.19. Eléments concernant les entités liées

2.19.1. Eléments du bilan et du compte de résultat concernant les entreprises liées (en milliers d'euros)

POSTES	Montants concernant les entités liées
Participations	184 812
Créances rattachées à des participations	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-
Créances clients et comptes rattachés	88 071
Créances sur immobilisations et comptes rattachés	30
Autres créances	8 599
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – actif	110 531
Comptes de Trésorerie Financiers Groupe – passif	47 417
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 547
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes et produits constatés d'avance	13 262
Produits de participation	45 529
Autres produits financiers	1 510
Charges financières	324

2.19.2. Transactions avec des parties liées visées à l'article R.123-198 11 du Code de commerce

Au cours de l'exercice 2020, aucune transaction visée à l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est intervenue avec des parties liées, les transactions avec ces dernières étant non significatives ou conclues à des conditions normales de marché.

2.20. Ventilation de l'effectif moyen

	2020	2019
Ouvriers	2	3
Maitrise	-	-
Techniciens	51	55
Administratifs	54	57
Ingénieurs et Cadres	459	443
Personnel salarié de l'entreprise	564	555
Personnel mis à disposition de l'entreprise	128	162
Total	692	717

2.21. CICE

Nous avons par ailleurs, perçu au cours de l'exercice, le remboursement du CICE constaté en 2016, pour un montant de 321 K€.

2.22. Engagements financiers

Risques de marché (change uniquement)

La Société, comme les filiales du groupe Sagemcom, s'expose à un risque en devises au titre de ses opérations puisqu'elle acquiert une partie de ses composants ou produits en US dollar (US\$) et vend des produits finis en euros et accessoirement en US\$; elle est également exposée, dans une moindre mesure, au yen japonais.

L'exposition nette vendeuse qui en résulte a été de l'ordre de 281,3 MUSD au cours de l'exercice 2020.

La gestion du risque de change, qui est du ressort de la direction opérationnelle de la société Sagemcom SAS pour l'ensemble du Groupe, s'effectue sur la base d'une couverture progressive de l'exposition nette en USD (i.e. montant des achats prévisionnels, minoré du montant des ventes prévisionnelles). L'horizon de couverture est sur 24 mois glissant. En conséquence, la politique de couverture validée par les actionnaires a été la suivante en 2020 : la couverture s'applique aux achats nets en dollar US sur l'année civile à 100%.

Au cours de l'exercice 2020, Sagemcom Broadband SAS est intervenue, pour l'ensemble du Groupe, directement sur les marchés pour couvrir son risque de change par le biais d'achats à terme, de ventes à terme, et d'options de change ; dans ce cadre, le taux de couverture effectif pour l'exercice 2020 s'est établi à 1 EUR = 1,228 USD.

A la clôture, le portefeuille des instruments financiers dérivés relatif au change USD se ventile comme suit :

	31.12.2020				31.12.2019			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Achats à terme	-0,5	209,3	209,3	-	12,03	170,9	170,9	-
Options de change	-17,9	660,5	284,2	376,3	5,39	476,5	164,8	311,7
Total	-18,4	869,7	493,5	376,3	17,42	647,4	335,7	311,7

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros; les montants notionnels sont exprimés en millions de US dollars

Risque de crédit

Le Groupe Sagemcom n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, Sagemcom est faiblement exposée au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que les crédits documentaires ou les garanties bancaires reçus par la Société, la police Globalliance de la Coface, ou des assurances de crédit privées.

Gestion de la trésorerie

L'objectif du Groupe Sagemcom est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation des dettes bancaires et des achats à crédit.

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée sur le plan opérationnel au niveau de la société Sagemcom Broadband SAS : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par Sagemcom Broadband SAS à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

La Société a poursuivi ses contrats d'affacturage avec la société SGF (Société Générale Factoring), filiale de la Société Générale. Le renouvellement des contrats correspondants est intervenue en juillet 2018, SGF étant associé à BPCE Factor, HSBC et à BNP Paribas Factor dans ce programme d'affacturage avec et sans recours. Nous avons également conservé les contrats sans recours, que nous avons contractés directement avec BNP Paribas Factor, en euro et dollars.

Le montant des créances cédées dans les programmes d'affacturage sans recours s'élèvent à 116,4 M€.

2.23 Obligations contractuelles – Engagements commerciaux et divers (en milliers d'euros)

Obligations contractuelles

	Total	Paiements dus par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières inscrites au bilan	35 992	35 992	-	-
Contrat de crédit-bail	-	-	-	-
Total	35 992	35 992	-	-

Autres engagements commerciaux hors bilan

	Total	Montant des engagements par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Avals, cautions et autres garanties donnés *	18 604	3 051	380	15 173
Avals, cautions et autres garanties reçus				
Passifs non reconnus relatifs aux engagements de personnel	2 104	85	340	1 680

Fin 2020, Sagemcom Broadband SAS a pris des engagements nets d'achats à terme €/USD s'élevant à 209,3 MUSD, 660,5 MUSD d'options de change.

*y compris les cautions de bonne exécution

2.24 Evénements postérieurs à la clôture :

Appuyé sur l'expérience de 2020, le groupe Sagemcom est organisé en 2021 pour faire face aux contraintes sanitaires liées à la crise Covid. Avec un portefeuille de clients (opérateurs télécoms et utilities) dont les activités se sont avérées résilientes dans cette période de crise, les perspectives commerciales sont favorables pour le Groupe. Cependant, les tensions apparues sur la « supply chain » et notamment sur les marchés des composants et fret international obligent à la plus grande prudence et à prendre spécifiquement en compte ces perturbations dans la gestion et le pilotage de nos flux de production.

Au regard de la situation à date, et des différents plans d'actions qui ont été déployés, la Société n'envisage pas de risque significatif de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation, ni la valeur de sa situation patrimoniale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en milliers d'euros et devises)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES		CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (AUTRES QUE LE CAPITAL) AVANT AFFECTION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	PRETS & AVANCES CONSENTEES PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSEES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU PERTE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
<i>A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>											
<i>par la Société :</i>											
SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	36 626	-30	100	96,166	96 166			432 503	2 724	-	
SAGEMCOM DOCUMENTS SAS 250, route de l'Empereur - 92500 RUEIL MALMAISON	2 883	948	100	69 374	3 831			2 194	870	-	
SAGEMCOM MULTI-ENERGY INDUSTRY SAS (Ex:COMPAGNIE DE DECOUPE DE L'OUEST) 14, rue de la Violette - 22100 DINAN	3 040	1 184	100	4 150	4 150			74 892	861	1 003	
SAGEMCOM TUNISIE SARL ZI Borj Ghribel, 2013 Ben Arous, Tunisie	18	83 859 KTND	99	10 KEUR	10 KEUR			1 699 311 KTND	83 857 KTND	40 602 KEUR	
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
<i>A. Filiales non reprises au chapitre I</i>											
a) Filiales francaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble)											
<i>B. Participations non reprises au chapitre I</i>											
a) Dans des sociétés francaises (ensemble)											
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
Total					184 502			118 286			